

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 juin 2023



COMMUNE D'ESNEUX

INONDATION SUITE, LA FN HERSTAL SOUTIENT LA RÉNOVATION DE LA MAISON DES JEUNES D'ESNEUX-TILFF

Administration générale - Laura Iker

0478.255.543 – laura.iker@spge.be

La Maison des Jeunes d'Esneux-Tilff « JET », située Avenue Montefiore 26, a été très impactée lors des inondations de 2021. Le coût des travaux de rénovation a été estimé à un coût total de 190.000€ HTVA. La FN Herstal SA a soutenu les communes les plus impactées par les inondations de juillet 2021 à travers des projets favorisant le lien social. C'est ainsi que la commune d'Esneux a reçu, dès septembre 2021, la promesse d'un don de 100.000€ pour la rénovation de la JET.

Avec le début des travaux de rénovation une convention de mécénat a été signée entre la commune et le FN Herstal. Le don de 100.000€ sera versé dans le courant du mois de juillet 2023. Les travaux de la JET ont débuté en avril 2023 pour une durée approximative de 10 mois. Le planning établi est bien respecté. La phase de démolition est terminée. C'est à présent les différents éléments techniques (chauffage, sanitaire, électricité et ventilation) qui vont être aménagés. « *Installés provisoirement dans l'ancienne gare d'Esneux, les jeunes se réjouissent évidemment de se réapproprier « leur » bâtiment mais cela ne les a pas empêché, avec, le staff hyper motivé de l'administration, d'organiser différents stages, résidentiels et activités durant cet été.* » souligne la bourgmestre, Laura Iker, qui avait favorisé les contacts entre la commune et la FN Herstal pour la concrétisation de ce don.

PLAN PARTICULIER D'URGENCE ET D'INTERVENTION INONDATIONS - PPUI INONDATIONS

Sécurité - Laura Iker

0478.255.543 – laura.iker@esneux.be

Certains évènements et situations de crise nécessitent une coordination ou une gestion à l'échelon supérieur que le communal. Tel a été le cas des terribles inondations de juillet 2021. En effet, bien qu'ayant adopté, dès 2009, un Plan Général d'Urgence et d'Intervention qui a été activé chaque fois qu'une crise survenait sur la commune, comme lors d'inondations, de neige abondante ou, encore, lors des orages du 29 mai 2008, la réalisation d'un Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention Inondations est devenu prioritaire. En effet, la commune veut mettre tout en œuvre afin de garantir la sécurité des personnes et la protection des biens, les mesures à prendre en matière de transmission d'alerte et de communication, de préciser les mesures à prendre avant, pendant et après les inondations, la coordination à assurer entre les différents services susceptibles d'intervenir ou les impliquer si besoin, les moyens à mettre en œuvre pour gérer l'incident, éviter les nuisances et les effets néfastes pour la population, prévenir au mieux et réduire le plus possible les dégâts causés à l'environnement et normaliser la situation le plus rapidement possible.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 juin 2023



COMMUNE D'ESNEUX

A cette fin, un groupe de travail multidisciplinaire (disciplines + représentants des Communes), présidé par un membre du service Sécurité publique du Gouverneur de la province de Liège a piloté la création d'un canevas de PPUI communal. Ce canevas a été remis aux Communes, à charge pour elles de compléter les informations les concernant. Aujourd'hui, la commune d'Esneux est fière d'être la première commune de la province de Liège à proposer « son » PPUI Inondations sur base de ce canevas provincial. « *Cela souligne, si besoin en était, à la fois notre volonté de disposer de tous les outils mis à notre disposition pour éviter une catastrophe d'une telle ampleur mais aussi le dynamisme et l'implication du personnel communal qui s'est investi à fonds dans la rédaction de ce PPUI Inondation.* » précise la bourgmestre d'Esneux Laura Iker.

Notons que la Cellule de Sécurité Communale est composée, outre de la bourgmestre, du Commandant de la zone de secours 2 IILE-SRI, de l'Inspecteur d'Hygiène fédéral, du Psychosocial manager, du Chef de Poste de Police d'Esneux, du Chef du service Travaux, du Coordinateur psychosocial local, du fonctionnaire D5 et du Coordinateur planification d'urgence.

PROJET DE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - SDT

Urbanisme - Adrien Calvaer

0485.922.669 – adrien@calvaer.be

Le 30 mars 2023, le Gouvernement Wallon a adopté une nouvelle mouture du projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT). L'arrêté de 2019 n'étant jamais entré en vigueur, le projet a dû être révisé.

Le SPW - TLPE - Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme a sollicité le Collège communal de manière officielle pour procéder aux différentes mesures. Le SDT doit être soumis à des séances de présentation et à une enquête publique.

« *Le projet de SDT contient de nombreux nouveaux concepts dont il n'est pas aisé de comprendre ou d'appréhender la portée. Il est indispensable de maîtriser ces notions pour comprendre les effets directs et indirects sur le territoire ainsi que les possibilités de valorisation foncière.* » commente Adrien Calvaer, Échevin de l'Urbanisme.

Le Service Public de Wallonie a mis en place des outils de présentation tel qu'un webinaire, des séances d'information et des vidéos. Malgré cela, il est apparu que le temps imparti pour mettre en place et répondre à cette enquête était insuffisant. De plus, il n'aurait pas été possible aux citoyens, associations ou commissions locales de donner leurs avis et des remarques. Ce qui a été jugé indispensable par le conseil.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 juin 2023



COMMUNE D'ESNEUX

DÉSIGNATION DU NOUVEAU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ.

Énergie - Pauline Gogin

0474.138.105 – pauline.gobin@gmail.com

Le Gouvernement Wallon a décidé de renouveler temporairement le mandat de RESA pour une durée de deux ans afin de permettre à la commune d'Esneux de lancer un appel à candidatures pour renouveler les mandats des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz. Ces mandats doivent être renouvelés pour une période de 20 ans.

Le 23 janvier 2022, la commune d'Esneux a lancé un appel public à candidature par courrier ainsi que par la publication d'une communication sur son site internet et au Moniteur belge. La date ultime de dépôt de candidature était fixée au 15 mars 2023.

Le conseil communal a désigné l'opérateur RESA en tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité et de gaz sur le territoire communal d'Esneux.

CANDIDATURE DE L'ÉCOLE MONTFORT POUR UN PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.

Enseignement – Anne-Catherine Flagothier 0478.293.390 – annecatherine.flagothier@avocats-levy.be

Le 5 juin 2023, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un vaste plan d'investissement dans les bâtiments scolaires. L'objectif de ce plan est d'accélérer la transition énergétique des bâtiments scolaires.

Le conseil communal a donné son accord pour introduire un dossier de candidature afin de rénover l'école Montfort, située Chera de la Gombe 32. L'école qui accueille des maternelles et des primaires est dans un état de vétusté et fortement énergivore. Elle est donc une bonne candidate pour ce plan d'investissement.

RÉPARATION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'ÉTANG DU CHÂTEAU DE BRUNSOODE À TILFF.

Marchés publics - Pierre Georis

0498.581.013 – pierre.georis@gmail.com

L'étang du Château de Tilff doit subir des réparations d'étanchéité avant le début des travaux du nouveau cheminement piéton du domaine prévu.

En effet, malgré de nombreuses interventions, le niveau de l'étang du Château de Brunsode à Tilff ne cesse de descendre suite à une ou plusieurs fuites dans la couche d'argile existante inférieure. La pompe chargée de faire la remise à niveau ne cesse de se mettre en route. Il y a également une autre fuite dans la partie supérieure des berges avant l'arrivée au trop-plein, ce qui provoque des débordements au niveau du rond-point de Tilff.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 juin 2023



COMMUNE D'ESNEUX

Des travaux devraient débuter au printemps 2024. Les poissons seront déplacés au Parc du Mary, l'étang sera alors vidé, nettoyé de sa vase et une nouvelle couche d'argile sera appliquée. Le système de pompe automatique de remplissage sera remplacé. Le niveau du trop-plein sera ajusté et les plantations seront renouvelées. Il restera alors à remplir l'étang et y replacer de nouveaux poissons.

EVOLUTION DU PLAN HP POUR 2022 SUR LA COMMUNE D'ESNEUX ET PROGRAMME DE 2023

Plan HP - Steve Metelitzin

0474.240.605 – metelitzin.s@gmail.com

Le Plan Habitat Permanent (Plan HP) est un plan transversal mis en place par le Gouvernement wallon depuis 2004 et piloté par le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville. Il a pour finalité de favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour tous, notamment le droit au logement.

Sur la commune d'Esneux, le plan HP concerne les zones touristiques comme le Domaine du Pont de Méry et le Domaine de l'Aval de l'Ourthe, qui ont été fortement impactées par les inondations. Le travail de la cellule communale consiste tant à l'accompagnement social des personnes qui vivent dans ces zones qu'à l'accompagnement social vers un logement plus pérenne. Depuis les inondations de 2021, c'est la partie liée au relogement qui constitue l'essentiel du travail fourni.

Le rapport d'activité et l'état des lieux 2022 nous montrent que, durant cette période, 7 ménages ont été relogés dans le privé, 6 ménages ont été relogés sous bail durable dans le logement social et qu'il reste 6 ménages dans des situations de baux précaires à court termes au lieu de 14 pour l'année précédente. Une prime au relogement a été octroyée à 12 ménages et 16 autres dossiers sont en cours. Il est important de rappeler que le plan HP est là, avant tout, pour accompagner les personnes concernées à recevoir l'aide nécessaire afin de retrouver un logement durable.

« Le travail réalisé cette année vise essentiellement à accompagner les anciens résidents vers des situations plus stables et de leur apporter une solution de relogement durable suite aux inondations de juillet 2021. » explique Steve Metelitzin, Président du CPAS.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1 DE 2023

Finances - Pierre Georis

0498.581.013 – pierre.georis@gmail.com

Il est habituel qu'à la moitié de l'année, le budget communal soit actualisé afin de pouvoir répondre aux besoins de la Commune. C'est près de 700 modifications qui ont été effectuées tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire de ce budget ainsi revu.

Les principales diminutions des dépenses sont essentiellement dues à la non-réalisation de certaines dépenses de personnel et à un recul des prévisions d'inflation. Néanmoins, ces effets ont été gommé par une augmentation sensible de notre participation dans le coût des pensions de nos anciens collaborateurs.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 juin 2023



COMMUNE D'ESNEUX

Au niveau des recettes, nous constatons une augmentation des ventes de bois, un subside exceptionnel de la Région Wallonne destiné à diminuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie ainsi qu'une augmentation des revenus des placements à terme d'une partie de notre trésorerie.

Au niveau des investissements, les travaux de réfection du centre culturel d'Esneux vont pouvoir débuter, les montants prévus pour les projets « Rénowat » : Halls sportifs, château Brunsode, école de Monfort ont sensiblement augmenté.

Des budgets sont prévus pour la réhabilitation de la maison du folklore ainsi que du Chalet du Basket de Tilff.

Des augmentations de budget ont été intégrées pour l'aménagement de la place de Tilff, des travaux à l'étang du château de Tilff, la réfection du mur de soutènement de l'église d'Esneux et des aménagements du Cap's à Mery sont également prévus. Enfin la politique d'acquisitions de biens destinés au relogement ainsi que des parcelles dans les anciens domaines reste d'actualité.

« Il nous faut rester réalistes et pragmatiques, prévient l'Échevin des Finances Pierre Georis, cette modification budgétaire doit nous inviter à la prudence car à un certain moment il ne sera plus possible de trouver des mesures qui réduisent certaines dépenses d'une part alors que d'autres augmentent, toutes choses restant égales, un déséquilibre se profile à moyen terme, la vigilance reste donc de mise. ».